

PROGRAMMATION

Dans 3,2,1... c'est l'été!

INSCRIPTIONS DÈS LE 20 MAI!



ACTIVITÉS ESTIVALES

TENNIS

5 ans et plus

Jeudi

19 juin au 10 juillet

① 5 à 8 ans: **18 h à 19 h**

② 9 à 13 ans: **19 h à 20 h**

③ 14 ans et plus: **20 h à 21 h 15**

École Monseigneur-Feuiltault

Terrains 3 et 4 | Parc O.T.J.

Coût: ① + ② \$: 60 \$
 \$: 72 \$

③ \$: 78 \$
 \$: 94 \$

Coût : ① + ② \$: 78 \$
 \$: 94 \$
③ \$: 102 \$
 \$: 122 \$

En cas de mauvaises conditions météorologiques, l'activité se déroulera au Centre Castel.

PICKLEBALL

9 à 12 ans

Lundi

9 juin au 21 juillet

18 h à 19 h

Grande Place du Centre-Ville

Terrains de tennis 1 et 2

Coût: \$: 89 \$
 \$: 107 \$

Coût : \$: 107 \$
 \$: 129 \$

Notes:

- Relâche le 23 juin.
- En cas de mauvaises conditions météorologiques, l'activité se déroulera au Centre Castel.

PLANCHE À ROULETTES

7 à 14 ans

Jeudi

19 juin au 10 juillet

19 h à 20 h

Parc de planche à roulettes

451, avenue Saint-Jean

Coût: \$: 122 \$
 \$: 147 \$

En cas de mauvaises conditions météorologiques, l'activité se déroulera à l'École Maribel | secteur centre-ville.



ULTIMATE FRISBEE: INTRODUCTION

18 ans et plus

Venez découvrir l'ultimate frisbee, un sport d'équipe où l'on avance par passes avec le disque.

Lundi 2 juin

18 h 30 à 20 h

Cité Sainte-Marie

Centre de la piste d'athlétisme

Avec PPL: 5 \$

Sans PPL: 10 \$

Inscription obligatoire en ligne.



ULTIMATE FRISBEE: COURS

18 ans et plus

Lundi

9 juin au 18 août

18 h 30 à 20 h

Cité Sainte-Marie

Centre de la piste d'athlétisme

Coût: \$: 146 \$
 \$: 175 \$

Relâche le 23 juin.



\$: coût rabais \$\$: coût régulier

: cours avec location d'équipement



BAINS LIBRES

Tous

HORAIRE

En vigueur du 1^{er} au 19 juin

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
17 h à 18 h 25	18 h à 19 h 25 20 h 30 à 21 h 55*	17 h à 18 h 25	20 h 30 à 21 h 55	16 h 30 à 17 h 55	14 h 15 à 15 h 55 16 h 15 à 17 h 10	14 h 15 à 16 h 10

* Pas de bain longueur le mardi 17 juin.

TYPES DE BAINS – LÉGENDE :

BAIN AÎNÉ	Offert uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus.	
BAIN AQUAFUN	Période avec structure flottante ou trottoir flottant.	Conditions d'utilisation pour la structure gonflable : - Être âgé de 7 ans et plus. - Être en mesure de nager sans aide flottante (VFI, swim-aids, etc.). - Mesurer au moins 110 cm (45 pouces).
BAIN FAMILIAL	Période gratuite sur présentation de la carte PPL .	Deux corridors disponibles pour les familles voulant faire des longueurs.
BAIN LONGUEUR	Offert uniquement aux personnes âgées de 16 ans et plus et aux élèves des cours spécialisés suivis à la piscine intérieure.	
BAIN RÉCRÉATIF	Objets flottants disponibles dans la partie peu profonde.	

TARIFICATION « BAINS LIBRES »

	« À LA PIÈCE »		« 20 SÉANCES »	
	AVEC PPL	SANS PPL	AVEC PPL	SANS PPL
PRÉSCOLAIRE 4 ans et moins	GRATUIT	2,75 \$	GRATUIT	33 \$
JEUNESSE 5 à 17 ans	2,50 \$	3,75 \$	32,50 \$	48,75 \$
ADULTE 18 à 59 ans	4 \$	6 \$	52 \$	78 \$
AÎNÉ 60 ans et plus	3,50 \$	5,25 \$	46 \$	69 \$
FAMILLE**	6,50 \$	9,75 \$	N/A	N/A

** Une famille est composée de quatre personnes au moins, incluant au minimum un adulte ou un aîné et au maximum deux adultes ou deux aînés.



LA PISCINE
SERA FERMÉE
LES 13, 14 ET
15 JUIN.



À SAVOIR :

- L'horaire peut changer sans préavis.
- Le port du bonnet de bain est **obligatoire**.
- Les enfants de 7 ans et moins doivent **obligatoirement** être accompagnés et surveillés par un adulte dans l'eau, selon un ratio d'au maximum 3 enfants pour 1 adulte.
- Pour connaître toutes les consignes en vigueur, consultez le sainte-marie.ca.

\$: coût rabais \$\$: coût régulier



: cours avec location d'équipement

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3 FAÇONS DE VOUS INSCRIRE

Début : **mardi 20 mai à 8 h**

- 1 EN LIGNE
- 2 PAR LA POSTE
- 3 EN PERSONNE

MODALITÉS DE PAIEMENT

- 1 CHÈQUE
- 2 CARTE DE CRÉDIT
- 3 PAIEMENT DIFFÉRÉ

Pour une inscription dont le montant total est supérieur à **150 \$**, il est possible de payer en deux versements égaux :

- Versement 1 : **au moment de l'inscription**
- Versement 2 : **mardi 17 juin**

Pour plus de détails, communiquez avec le **SLCVC**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 4 juin**.

TARIFICATION

Les coûts indiqués incluent les taxes, soit la TPS et la TVQ, s'il y a lieu.

COÛTS « RABAIS » (\$) ET « RÉGULIER » (\$\$)

- Le coût « **Rabais** » représente une économie de 20 %. Il est en vigueur du **20 au 28 mai**.
- Le coût « **Régulier** » est en vigueur du **29 mai au 4 juin**.

COÛTS « RÉSIDENT » ET « VOISIN »

- Le coût « **Résident** » est accordé à toute personne physique résidant ou payant des taxes foncières ou d'affaires à la Ville de Sainte-Marie. Des preuves de résidence peuvent être exigées.
- Le coût « **Voisin** » est majoré de 50 %.

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENT

- Des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'ajouteront au coût de l'inscription, et ce, dès le **jeudi 5 juin**.
- Un changement, excluant un remboursement, peut être apporté sans frais à l'inscription d'une activité si la demande est effectuée **10 jours ouvrables** avant son début et si des places sont disponibles. Après ce délai, des frais de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'appliqueront.

RÉSIDENT ET VOISIN

COÛT « RABAIS » \$	EN LIGNE	Mardi 20 au mercredi 28 mai
	PAR LA POSTE	
	EN PERSONNE	
COÛT « RÉGULIER » \$\$	EN LIGNE	Jeudi 29 mai au mercredi 4 juin
	PAR LA POSTE	
	EN PERSONNE	
	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Mercredi 4 juin

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Si une activité est annulée par le **SLCVC**, le participant est entièrement remboursé.
- Si un participant annule une activité plus de **10 jours ouvrables** avant son début, un remboursement est émis moins **15 \$**, plus taxes, de frais d'administration. Par contre, si l'activité inclut du matériel, la valeur de celui-ci sera déduite du montant à rembourser.
- Si un participant annule dans un délai de moins de **10 jours ouvrables** avant le début d'une activité, **aucun** remboursement n'est émis.
- Si un participant annule une activité pour des raisons médicales, et ce, après son début, il dispose de **20 jours ouvrables** après sa dernière présence à l'activité pour déposer une demande de remboursement. S'il y a remboursement, ce dernier sera émis au prorata des séances écoulées et des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, **par activité**, s'appliqueront. Si le participant ne se présente jamais à l'activité, le premier jour de celle-ci sera comptabilisé comme la dernière présence. Toute demande visant un remboursement pour raison médicale doit **obligatoirement** être accompagnée de l'original du certificat médical.
- Si un participant annule une activité en raison d'un déménagement, un remboursement est émis au prorata des séances écoulées et des frais d'administration de **15 \$**, plus taxes, s'appliqueront. Si l'activité inclut du matériel, il sera déduit du montant à rembourser. La demande de remboursement en cas de déménagement doit **obligatoirement** être accompagnée d'une preuve attestant du déménagement du participant pendant l'activité. La demande ne sera pas traitée si 50 % et plus des séances prévues au calendrier sont écoulées. Conséquemment, aucun remboursement ne sera possible.
- Si le **SLCVC** annule l'inscription d'un participant à une activité pour des raisons disciplinaires, aucun remboursement ne sera possible.

COORDONNÉES

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE | SLCVC

☎ 418 387-2301, poste 2607

✉ info-loisir@sainte-marie.ca

📍 Ville de Sainte-Marie

🌐 sainte-marie.ca

📍 270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3

Les bureaux sont situés à l'hôtel de ville.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

